

Anne Navez : « Nicolas Sarkozy répond au profil recherché »

Par **Recueilli par Mathieu Castagnet**, le 22/2/2017 à 06h14

Anne Navez, présidente de Votre-Administrateur, cabinet de conseil en gouvernance et recrutement des administrateurs

Quand une entreprise recrute un administrateur, elle recherche une personnalité, de la compétence, de l'expérience et, dans beaucoup de cas, du réseau. Sur ces quatre éléments, il est facile de dire que Nicolas Sarkozy répond au profil.

Il apporte une dimension statutaire et institutionnelle. Il peut être un atout pour Accor au moment où le groupe est confronté au repositionnement de son modèle face à la concurrence d'Airbnb et aux changements de comportements des consommateurs. En nommant une personnalité comme Nicolas Sarkozy, malgré ses déboires judiciaires, Sébastien Bazin, le patron d'Accor, n'a pas choisi la facilité et fait même preuve d'un certain courage. S'il le fait, c'est bien qu'il pense que cela sera bénéfique à son entreprise.

Au-delà du cas emblématique et particulier de Nicolas Sarkozy, les personnalités ayant une bonne connaissance des enjeux diplomatiques et du relationnel peuvent être très recherchées par tous les grands groupes internationaux. D'ailleurs, le conseil d'administration d'Accor est déjà très ouvert sur l'international, avec des administrateurs issus de plusieurs pays, avec des profils différents qui font la richesse d'un conseil.

Bien sûr, une partie de l'attrait des hommes politiques réside dans leur carnet d'adresses. Mais cela n'est pas anormal, ni même franchement nouveau. Les conseils d'administrations et les directions des grandes entreprises comptent énormément d'anciens hauts fonctionnaires choisis bien sûr pour leurs qualités mais aussi pour leur connaissance des circuits de décision.

Ceux qui ont occupé des hautes fonctions politiques ont normalement été en contact avec les entreprises. Logiquement, il existe des passerelles entre ces deux univers et je pense qu'il faudrait encourager les allers-retours entre le monde politique et la sphère économique.

Bien sûr, il faut faire attention à ne pas nourrir le soupçon d'un possible conflit d'intérêts. Les entreprises savent qu'elles doivent être extrêmement prudentes sur ce terrain sensible et qu'un faux pas pourrait avoir des conséquences lourdes sur leur image.

Il y a quelques années encore, les conseils d'administration étaient des chambres stériles, où l'on retrouvait les mêmes personnalités qui se cooptaient d'un conseil à l'autre. L'évolution de la réglementation a fait bouger les choses. Désormais, les entreprises ont compris qu'un conseil composé de clones est inefficace et constitue un risque pour la gouvernance et le développement de l'entreprise.

Les entreprises recherchent donc de la diversité, de la complémentarité afin d'élargir leurs réflexions. Dans ce cadre, les profils venus d'autres horizons, y compris de la politique, peuvent être davantage appréciés. Le tout étant que les membres ressentent entre eux une certaine affinité, car sans alchimie cela ne peut pas fonctionner.

Recueilli par Mathieu Castagnet